



## Condamnation suite à une bagarre

Par **SAONALETI**, le **04/07/2015** à **15:05**

Bonjour,

Voilà je vous explique mon problème. Il y a quelques semaines mon conjoint a eu une altercation avec quelqu'un hors de mon département. D'un mot à l'autre, l'homme a mis une gifle à mon compagnon qui s'est défendu en lui mettant un coup de poing.

Aujourd'hui, il reçoit un courrier d'un huissier de mon département avec comme entête convocation pénale.

Est-ce que cette convocation peut être en rapport avec cette altercation ?

Que risque mon conjoint ? Il y a t il un risque que cet altercation soit inscrit dans son casier judiciaire (bulletin n°2) ? car mon conjoint occupe une profession où son casier dois être vierge.

Merci de vos réponses car je suis assez inquiète